



FONDATION LE CORBUSIER

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Inscription de l'œuvre architecturale de Le Corbusier sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO**

Le 19 septembre 2016, tous les partenaires de la candidature de l'œuvre architecturale de Le Corbusier se sont retrouvés à la Cité de l'architecture et du patrimoine pour célébrer l'inscription de la série des dix-sept bâtiments ou sites de Le Corbusier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, au mois de juillet 2016 à Istanbul.

Les ambassadeurs, délégués auprès de l'UNESCO, représentants les dix-sept pays associés à ce projet, les élus des villes et territoires concernés, les propriétaires et les habitants avaient répondu à l'invitation du ministère de la Culture et de la Communication, de la Fondation Le Corbusier et de l'Association des Sites Le Corbusier.

Tous les intervenants ont souligné la valeur universelle de l'œuvre de Le Corbusier incarnée notamment par son innovation, sa liberté, son optimisme et sa volonté de toujours placer l'Homme au cœur de ses projets.

A cette occasion, le Centre du patrimoine mondial a remis aux ambassadeurs d'Allemagne, d'Argentine, de la Belgique, de la France, de l'Inde, du Japon et de la Suisse les certificats d'inscription de la série sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Fondation Le Corbusier**

20 septembre 2016

